

# Bulletin d'information 2010

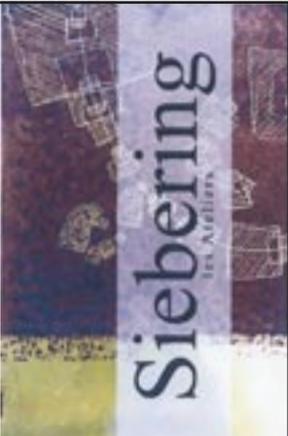


Zeitung = Duedung



**Ateliers  
SIEBERING**  
V i t r e r i e  
Décoration et façonnage du verre plat  
03 87 96 19 57  
contact@siebering.fr  
www.siebering.fr  
16 A Rue Principale  
57230 Reyersviller  
F r a n c e

du lundi au jeudi  
de 8h à 12h et de 13h à 17h  
et le vendredi de 8h à 12h



COIFFURE · VISAGISME · RELOOKING · ESTHETIQUE

**SOLANGE SCHOETTEL**

LA BIOSTHETIQUE®  
PARIS

1 RUE DE LA SARRE - 57905 DIEDING ANNEXE DE ZETTING  
TEL : 03 87 02 07 29  
scm.coiffure@orange.fr - www.scm-coiffure.com



**LES FILS DE  
FERDINAND  
BECK**

Entreprise de Bâtiments  
et Travaux Publics

3 rue de la Montagne      Tél. 03 87 02 38 33  
57200 WIESVILLER      Fax 03 87 02 23 87

**Sécurité  
Protection  
Santé**

**EURL**  
Patrick STRAUMANN  
Coordination SPS  
06 43 90 40 38

20 rue de la Roche Plate - 57370 PHALSBOURG  
Tél. 03 87 03 17 24 - Fax 03 87 25 77 12  
sps.straumann@orange.fr



**TRAVAUX PUBLICS - CARRIERES**  
**KARCHER S.A.S.**



Société par actions simplifiée au capital de 300 000 €

4 rue Docteur Schweitzer - 67320 DRULINGEN  
Zone Artisanale - 67700 SAVERNE  
Tél. 03 88 00 60 40  
Fax 03 88 00 66 69

**Entretien et dépannage  
chauffage - plomberie  
VMC**



**Dépannage**

BECK Ludovic  
21A rue Principale  
57200 WIESVILLER

**Tél. 06 14 88 86 84**      E-mail : ludovic.beck@neuf.fr  
Tél. 03 55 03 33 65



**SOGERTP**  
Réseaux Gaz-Électricité

2 avenue Bade Wurtemberg  
57380 FAULQUEMONT  
Tél. 03 87 91 29 40  
Fax 03 87 89 28 68

**T.P.H.M.**

**S.A. TRAVAUX PUBLICS HANTZ MARC**

**Z.I. Rue Emmanuel Durlach - B.P. 30005  
57211 SARREGUEMINES CEDEX**  
Tél. 03 87 95 41 31 - Fax 03 87 98 50 42  
Site : <http://www.tphm.fr> - Email : [tphm2@wanadoo.fr](mailto:tphm2@wanadoo.fr)



Chers concitoyens,

Invariablement, depuis 20 ans, au tournant de l'an neuf, le bulletin communal vous rend compte des manifestations et réalisations de l'exercice écoulé, mais aussi des projets de la municipalité pour l'année à venir. Ce sera encore le cas cette fois-ci. En le parcourant vous retrouverez les rubriques habituelles concernant les travaux, finances, écoles, la vie associative, mais aussi la page consacrée au patrimoine, aux gens de chez nous, les photos-souvenirs, ainsi qu'une interrogation prospective sur la marge de manœuvre des communes, demain, au sein des structures intercommunales et à l'issue de la réforme territoriale.

Comme annoncé, et conformément au contrat pluriannuel avec nos partenaires financiers, l'année 2010 a vu se poursuivre les travaux d'assainissement, avec la déconnexion d'une centaine de fosses septiques, le chemisage de plusieurs tronçons du collecteur de la rue des abeilles, la pose d'un réseau séparatif dans la rue du chemin de fer, la mise en place de la conduite d'amenée des eaux usées de Dieding vers la station d'épuration. Dans le même temps d'importants travaux de voirie ont été exécutés dans la rue du chemin de fer et surtout dans La Pommeraie. L'aménagement du parking de la salle socioculturelle se termine, tout comme la réhabilitation de la maison St Guy et la mise en accessibilité de l'ancienne école de Dieding.

La plupart de ces investissements ont été rendus possibles grâce aux subventions et dotations dont nous avons pu bénéficier, et principalement au fonds de concours octroyé par la CASC. Mais, avec le gel pendant 3 ans des dotations de l'Etat, le transfert de charges régaliennes vers les collectivités territoriales, la nouvelle répartition des impositions et taxes des ménages suite à la réforme de la fiscalité locale, les aides aux communes risquent d'être parcimonieusement accordées dans un proche avenir.

En ce qui nous concerne pour 2011, certains projets ont déjà reçu une promesse de subvention : les travaux d'amélioration de la collecte des eaux usées et de déconnexion des fosses septiques prévus à Dieding, le renouvellement de la couverture de la nef et du chœur de l'église St-Marcel. Un début de financement a été trouvé pour la réfection du toit de la mairie. Des demandes sont en cours pour l'école (remplacement de fenêtres, renouvellement des équipements du plateau d'éducation physique, acquisition de matériel informatique à visée pédagogique pour l'école élémentaire). D'autres opérations sont listées, elles se concrétiseront dans la mesure de nos moyens.

Prioritaires aussi vont être les acquisitions foncières dans les zones qui ont vocation à être urbanisées. Nous devons augmenter un peu notre poids démographique pour être entendus au sein des organismes de coopération intercommunale et obtenir ainsi qu'on nous concède de nouveaux équipements, qui, à leur tour, renchériront l'attractivité de la commune.

Je suis sûr que vous prenez la mesure des enjeux: il en va du développement de notre commune, de la valorisation du patrimoine, tant privé que public, et du mieux-vivre de nos habitants.

Bonne Année 2011 !

Jean-Marie Meyer

## Voiries communales



**Travaux de voirie, la pommeraie**  
Coût : 183 471 € TTC



**Pose d'un 2<sup>e</sup> réseau et travaux de voirie rue du chemin de fer**  
Coût : 280 000 € TTC



**Eclairage public  
rue  
du chemin  
de fer**  
Coût : 9 213 € TTC

**Eclairage  
rue  
des mésanges**  
Coût : 3 955 € TTC



**Aménagement d'un parking du groupe scolaire**  
Coût : 2 818 € TTC  
**Remplacement de poteaux d'incendie**  
Coût : 4 305 € TTC - Subvention parlementaire : 2 000 €  
**Achat de panneaux signalétiques**  
Coût : 1 497 € TTC

## Bâtiments communaux

### Maison paroissiale

#### Ravalement des façades et réfection de la toiture

Coût : 45 390 € TTC

Réfection de la toiture :  
23 894 €

Ravalement : 21 496 €

Subventions :  
Conseil Général : 15 000 €  
DGE : 7 645 €



### Aménagement de la chambre mortuaire

Coût : 37 012 € TTC

Subventions :

Conseil Général (pacte 57) :

15 000 €

DGE : 3 460 €

### Presbytère

Travaux de rénovation du logement :  
4 162 € TTC

**Aménagements extérieurs  
à l'ancienne école de Dieding**

Réaménagement des abords  
et rampe d'accès pour personnes  
à mobilité réduite

Coût : 25 000 € TTC



**Groupe scolaire**

Achat de mobilier scolaire : 977 €

Travaux d'électricité : 1 016 €

**Achat de fenêtres pour la salle  
socioculturelle : 998 €**



**Parking salle socioculturelle**

Réalisations 2010 :

Effacement des réseaux et plantations

Coût : 103 087 €

Coût total de l'opération :

292 531 € TTC

Subvention sur la totalité de

l'opération (2009 et 2010) :

Département : 48 000 €

CASC : 7 100 €

Subvention parlementaire : 17 000 €

Subventions à venir :

Région lorraine : 25 444 €

CASC : 65 000 € fonds de concours

DGE : 22 093 €

**Réfection de l'abri au terrain de foot : 1 719 €.**

Étanchéité de la terrasse du vestiaire : 800 €



## Travaux en régie communale



Au quotidien beaucoup de travaux sont réalisés en régie par nos agents communaux, comme par exemple :

- Fauchage, débroussaillage, déneigement
- Pose de panneaux de signalisation
- Fabrication et pose de meubles de rangement dans les écoles
- Curage des avaloirs
- Travaux d'entretien, menuiserie, serrurerie, peinture, plomberie, etc...

## Acquisitions et travaux d'investissement susceptibles d'être réalisés en 2011

Dans la limite des crédits disponibles et à condition que les subventions auxquelles ces différents projets sont éligibles soient allouées.

- Réfection de la toiture de la nef et du chœur de l'église St Marcel
- Réfection de la toiture du bâtiment de la mairie
- Renouvellement des équipements de l'aire de jeux

- Modernisation de l'éclairage public, rue de la forêt
- Assainissement à Dieding : travaux d'amélioration de la collecte, déconnection des fosses septiques des habitations.
- Projecteur numérique et tableau blanc interactif pour l'école élémentaire
- Acquisitions foncières pour le futur lotissement



SOLUTIONS ELECTRIQUES ET AUTOMATISME

**03 87 29 13 13**

[www.starck-elec.com](http://www.starck-elec.com)

## RESTAURANT LE CAQUELON

*Le spécialiste des fondues*



6 rue de la Sarre  
57905 DIEDING

Tél. 03 87 02 12 86  
Port. 06 78 81 27 53

[lecaquelon@orange.fr](mailto:lecaquelon@orange.fr)

# Travaux d'assainissement réalisés en 2010

Il s'agit d'un programme de travaux avalisé et cofinancé par nos partenaires financiers, visant à diminuer l'apport d'eaux claires parasites dans les réseaux et à augmenter le taux de collecte d'eaux usées à traiter.

## Rue des Abeilles

Chemisage de plusieurs tronçons de réseau infiltrés par des eaux de ruissellement. Coût : 45 514 € HT



## Rue du chemin de fer

Pose d'une canalisation supplémentaire en PVC diamètre 315mm, sur une longueur de 500 m. Prévue en profondeur pour passer sous les aqueducs en place, elle a pu être posée au-dessus des aqueducs après une étude plus fine du profil. L'économie en terrassement, sable et empierrement a permis de refaire la route, endommagée en cours de chantier, sur toute sa largeur, au lieu des 2,50m. correspondant à la largeur de la fouille.

Raccordement des riverains sur le nouveau réseau pour l'évacuation des eaux usées. Les eaux claires continuant de se déverser dans l'ancien réseau.

Installation d'un déversoir d'orage au N° 14, pour recevoir les eaux en provenance de l'amont de la rue ainsi que de la rue du maire Jamann. Le but étant de séparer les eaux claires des eaux usées. Ces dernières sont acheminées à travers le nouveau collecteur vers la rue de l'église puis la station d'épuration. Tandis que les eaux claires sont dirigées vers la Sarre, via les dalots existants, sous la voie ferrée, la route départementale, dans le fossé, le long du canal.

Réparation de deux tronçons de l'ancienne canalisation en béton de la rue du chemin de fer, entre les N° 15 et 17, l'un envahi par des racines, l'autre écrasé.

Coût de l'ensemble : 222 273 € HT

Travaux supplémentaires connexes, hors contrat : Remise en état des avaloirs et pose de siphons sur le linéaire rénové. Coût 11 800 € HT

**Déconnexion des fosses septiques de toutes les habitations du village**, dès lors qu'elles sont raccordées au réseau communal et que celui-ci aboutit à la station d'épuration. Une centaine à ce jour ! Les travaux de vidange, déconnexion et comblement de la fosse ont été pris en charge par le commune. Coût : 104 000 € HT En revanche le remplacement des branchements défectueux, non conformes par leur diamètre ou leur pente, était à la charge des usagers.

L'effort consenti se traduit au niveau de la station d'épuration par une réduction du taux de dilution et une augmentation de la charge polluante. Tels étaient les objectifs à atteindre pour que l'agence de l'eau Rhin-Meuse et le département de la Moselle nous accordent des subventions, respectivement 35 et 40%.



## Travaux d'assainissement prévus en 2011

### Raccordement de Dieding

Les travaux, déjà attribués, se décomposent en 3 lots

#### - Lot 1 : Amélioration du taux de collecte.

Il s'agit de mettre fin aux déversements en direct dans la Sarre. Les eaux usées collectées à la sortie des exutoires - rue des Saules, rue de la Fontaine, rue de la Sarre - seront centralisées à proximité de l'ancien lavoir, dans le fond de la rue de la fontaine. Là sera installé un poste de relèvement qui pompera les eaux usées jusque dans le réseau de la Grand'rue, d'où elles seront acheminées, en gravitaire, vers la rue du Moulin.

**Déconnexion de 30 fosses septiques** d'habitations raccordées ou raccordable au réseau communal de collecte.

Les travaux, supportés par la commune dans le cadre de sa compétence réseaux de collecte, ont été confiés à l'entreprise TPHM pour un montant de 154 585 € HT

**- Lot 2 : Installation de deux postes de relèvement.**

Un poste sur le réseau communal, dans le fond de la rue de la fontaine. Coût : 35 066 € HT pour les équipements électromécaniques + 15 400 € HT pour les travaux de Génie Civil.

Un second poste dans le fond de la rue du Moulin, à l'amorce de la conduite surpressée de transport des effluents vers la Station d'épuration. Coût : 38 739 € HT pour les équipements électromécaniques + 15 400 € HT pour les travaux de Génie Civil.

Le premier sera financé par la commune, l'autre par la communauté d'agglomération, dans le cadre de sa compétence réseaux de transport.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Véolia – Eau, dont l'offre était «mieux-disante».

**- Lot 3 : Acheminement des effluents vers la station d'épuration.**

Depuis le poste de refoulement à côté du moulin, jusqu'au Schwartzbach a été déroulé un tuyau souple de diamètre 110mm, en PEHD (polyéthylène haute densité) et enfoui dans une tranchée ouverte par une trancheuse. Cette technique peu invasive et respectueuse de l'environnement dans un secteur protégé par le Conservatoire des sites lorrains, a eu la préférence de la commission d'appel d'offres. L'entreprise retenue pour

réaliser les travaux est Eurovia. Ceux-ci ont démarré fin octobre et pourraient bien être achevés avant la fin de l'année 2010. Coût : 121 211 €, à la charge de la Communauté d'agglomération.

Le projet de raccordement de Dieding sur la station de dépollution de Zetting est inscrit dans le 2° contrat pluriannuel, signé entre la commune et la Casc d'une part et nos partenaires financiers, que sont le département de la Moselle et l'agence de l'eau Rhin-Meuse d'autre part. L'aide financière qu'ils apportent est respectivement de 40 et 35% de la dépense.



**BOULANGERIE - PÂTISSERIE**  
**OBRINGER**



2, rue Nationale  
57200 Sarreguemines  
Tél/Fax 03 87 98 39 32

**Du lundi au samedi de 7h à 18h30  
sans interruption**



**NORD-EST INGÉNIERIE**  
BUREAU D'ETUDES V.R.D. • URBANISME • ENVIRONNEMENT

35 rue Poincaré - 57200 SARREGUEMINES  
Tél. 03 87 02 91 11 - Fax 03 87 02 98 57  
E-mail : nord.est.ingenierie@wanadoo.fr

24 rue Maréchal Joffre - 57170 CHATEAU-SALINS  
Tél. 03 87 86 13 24 - Fax 03 87 86 15 42  
E-mail : nei.saulnois@orange.fr

**Photovoltaïque**  
**PK SOLARIS**  
Energy<sup>2</sup> Solutions

**Tél: 03 87 95 94 40**  
19, rue Gutenberg 57200 Sarreguemines  
[www.pksolaris.com](http://www.pksolaris.com)



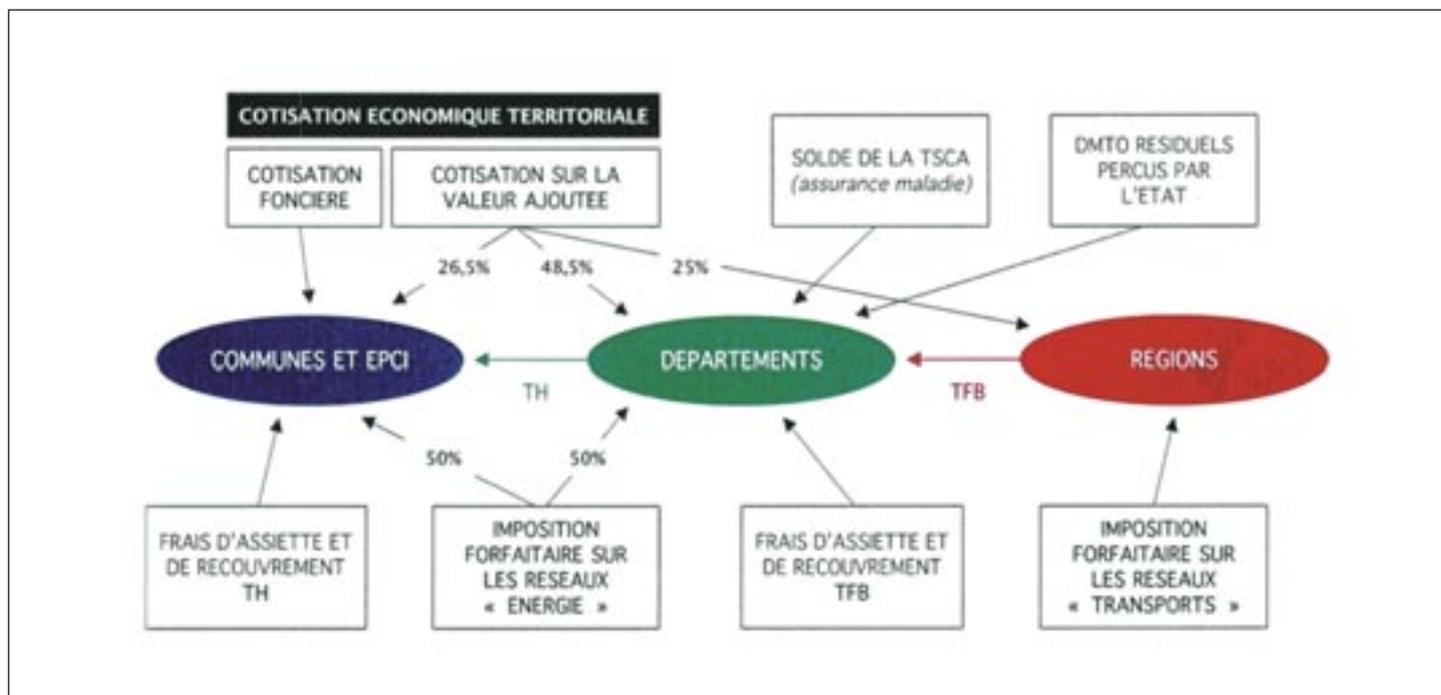
**Crédit Mutuel Coteaux Val de Sarre**  
3A Grand'rue - 57905 Sarreinsming  
Tél. 0 820 89 13 72\*  
E-mail : 05617@cmcee.creditmutuel.fr

\* N° Indigo : 012 e TTC/mn.

# Quel destinataire pour nos impôts ménagers ?

## La réforme de la fiscalité locale applicable dès 2011

La nouvelle répartition des impositions et taxes depuis la réforme de la fiscalité locale applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2010



### La nouvelle réforme de la fiscalité locale et sa mesure phare : la suppression de la Taxe professionnelle.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la taxe professionnelle (TP) sur les investissements productifs est définitivement supprimée pour toutes les entreprises. Les autres composantes de la TP – base foncière et valeur ajoutée – sont conservées, remplacées par la cotisation économique territoriale.

Cette dernière se décompose comme suit :

- une cotisation foncière (ancienne partie foncière) à destination des communes et EPCI (établissements publics de coopération intercommunale, c'est-à-dire l'intercommunalité)
- une nouvelle cotisation sur la valeur ajoutée dont le taux et l'assiette sont fixés au niveau national et répartis entre les communes et les EPCI (26,5%), les départements (48,5%) et les régions (25%).

Les **communes et EPCI** perçoivent également des frais d'assiette et de recouvrement de la taxe d'habitation ainsi que la moitié d'une imposition forfaitaire nouvelle sur les entreprises de réseau, principalement dans le domaine de l'énergie.

Par ailleurs, le **département** ne perçoit plus la taxe d'habitation qui revient aux communes et aux EPCI. Pour compenser cette perte de recettes, des taxes et dotations supplémentaires ont été créées :

- des droits de mutations à titre onéreux (DMTO). Ce sont des droits indirects dus lors de la transmission du patrimoine
- une taxe sur les conventions d'assurance (TSCA)
- 50% de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau
- enfin, des frais d'assiette et de recouvrement de la taxe sur le foncier bâti (transféré des régions aux départements).

Enfin, les **régions** perdent les recettes de la taxe sur le foncier bâti mais perçoivent en contrepartie une nouvelle imposition sur les entreprises de réseau dans le domaine des transports.

### Mais alors, où va l'argent des ménages ?

Les impôts que paient les ménages sont essentiellement à destination des communes et des groupements intercommunaux, excepté la taxe sur le foncier bâti, qui revient aux départements.

## LE NOUVEAU PAYSAGE FISCAL 2011 DES TAXES LOCALES DE ZETTING

		COMMUNE	CASC	DEPARTEMENT	REGION	TOTAL
TAXE D'HABITATION	Montant en €	90 425	37 164			127 589
	en % du total	37,8%	16%			53,3%
FONCIER BATI	Montant en €	61 407		30 137	10 671	102 215
	en % du total	25,7%		12,6%	4,5%	42,7%
FONCIER NON BATI	Montant en €	8 943	464	140		9 547
	en % du total	3,7%	0,2%	0,1%		4,0%
TOTAL	Montant en €	160 775	37 768	40 808		239 351
	en % du total	67%	16%	17%		100%

Légende: Ancienne répartition avant 2011

	Taxes versées à la Région avant 2011
	Taxes versées au Département avant 2011
	Taxes versées à la Commune avant 2011

Le tableau ci-dessus dessine le nouveau paysage fiscal de la commune de Zetting et détaille la répartition des trois impôts locaux qui subsistent (depuis la suppression de la taxe professionnelle). La taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti constituent ainsi plus de la moitié des recettes de la commune, le reste étant composé de dotations de l'Etat. L'intercommunalité perçoit désormais une part de la taxe d'habitation, part auparavant versée aux départements.

Ainsi, 67% de l'imposition locale reste perçue par la commune. Si on y ajoute l'intercommunalité, il apparaît que 83% des impôts locaux servent à agrémenter les recettes de la commune de Zetting et de la Communauté d'agglomération.

En conclusion, la réforme sur la fiscalité locale n'aura pas entraîné de hausse d'impôts pour les ménages, mais une redistribution en faveur des collectivités de proximité.



### Ets CLEMENT

#### Travaux ruraux Débroussaillage

Fauchage - Débroussaillage - Broyage  
Défrichage - Entretien accotements routiers  
Entretien lignes électriques, Piplines  
Scarification - Regarnissage  
Epannage d'engrais sur terrain de Football  
Terres végétales - Composts - Mulchs  
Terrassements - Curage de fossés

12 rue Général Eblé  
57510 Saint-Jean-Rohrbach  
Tél. 06 80 12 17 75  
03 87 09 59 66

## ECONOMISEZ L'ENERGIE



**• CAPTEURS SOLAIRES**  
• POMPES À CHALEUR  
GÉOTHERMIE / AÉROTHERMIE  
• CHAUFFIÈRES CONDENSATION  
• CHAUFFIÈRES BOIS  
• CHAUFFIÈRES À GRANULÉS

*Bénéficiez des crédits d'impôt jusqu'à 50%  
et solutions de financement avantageuses*



**CHAUFFAGE**  
**DORKEL SARL**  
SANITAIRE-CLIMATISATION

89, rue de France • SARREGUEMINES • 03 87 95 73 02  
39 rue Saint Augustin • BITCHE • 03 87 96 17 38

Études et devis personnalisés adaptés à vos projets dans le neuf ou la rénovation

**Financement exceptionnel pour énergies renouvelables**

**TVA 5,5%**

Engagement qualité

## Le Grenelle de l'Environnement va bousculer nos habitudes.

La Loi Grenelle I, adoptée en octobre 2008 et validée en février 2009, déclinait en programmes les engagements du Grenelle Environnement initié en 2007 pour répondre au constat de crise climatique et écologique de grande ampleur que connaît la France.

La loi Grenelle II du 10 juillet 2010 décline, à son tour, la Loi Grenelle I en mesures à mettre en œuvre pour surmonter la crise.

Celles-ci sont réparties dans 6 chantiers majeurs : 1°. Bâtiments et Urbanisme ; 2°. Transports ; 3°. Energie ; 4°. Biodiversité ; 5°. Risques, santé, déchets ; 6°. Gouvernance.

## Quel impact la mise en application de ces mesures aura-t-elle sur notre environnement et notre mode de vie ?

Concernant les «bâtiments et l'urbanisme» : Nécessité d'améliorer les performances énergétiques des habitations, en accélérant la rénovation thermique du parc ancien et en engageant une rupture technologique dans le neuf. Obligation d'économiser les ressources foncières et énergétiques dans les opérations d'urbanisme (lotissements, zones commerciales...)

Dans le domaine du «transport». Objectif : Faire évoluer les infrastructures de transport et les comportements pour une organisation de transports plus respectueux de l'environnement, tout en assurant les besoins en mobilité. Encourager le fret ferroviaire ; développer les transports collectifs urbains, périurbains et interrégionaux ; développer le parc de véhicules électriques et hybrides ; instaurer des péages urbains pour faire renoncer à l'usage de la voiture en ville.

A propos de «l'énergie», Objectif : Réduction de la consommation d'énergies fossiles. Mise en place dans les entreprises, territoires, bâtiments publics, de plans d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. «Décarboner» l'énergie. Favoriser le développement des énergies renouvelables.

4° chantier : Préservation de la biodiversité, en rétablissant le bon fonctionnement des écosystèmes qui protègent les espèces et les habitats. Elaboration de la Trame verte et bleue. Protection des zones humides et des captages d'eau potable. Lutte contre les pertes d'eau dans les réseaux. Encadrement de l'assainissement non collectif. Maîtrise des produits phytopharmaceutiques pour une agriculture durable. Développement du bio.

Dans le domaine «Risques, santé, déchets» l'objectif est la préservation de la santé de chacun et le respect de l'environnement. Mise en place d'une politique de gestion durable des déchets. Lutte contre les nuisances lumineuses, sonores, olfactives et de pollution de l'air. Extension des moyens de lutte contre les inondations. Prise en compte des risques émergents (nanosubstances, ondes électromagnétiques...)

6° chantier : Mise en œuvre d'une «nouvelle gouvernance écologique». Objectif : Instaurer les outils nécessaires d'une démocratie écologique en marche, dans le secteur privé comme dans la sphère publique. Désignation d'associations environnementales représentatives pour participer au dialogue institutionnel.

## Certaines des directives du Grenelle II s'appliquent déjà à l'échelle locale

A cause de la topographie et du morcellement du parcellaire, les extensions urbaines, à Zetting, se font depuis longtemps dans le cadre de lotissements qui imposent un habitat groupé et qui sont donc, par définition, plus économes en foncier. Le Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2006, codifie cette pratique en découpant le plan parcellaire en zones. Les constructions doivent obligatoirement s'ériger en zones U ou AU (à urbaniser), et non en zones A (agricole) ou N (naturelle), pour **lutter contre l'étalement urbain**.

D'autre part le pays de Sarreguemines-Bitche-Sarralbe, auquel nous appartenons, est actuellement en train d'élaborer le SCOT (Schéma de cohérence territoriale). Le SCOT est un document d'urbanisme réglementaire à l'échelle de notre arrondissement ; il s'imposera aux PLU communaux lorsqu'il sera finalisé et approuvé. Or l'écriture du SCOT doit intégrer les directives de la Loi Grenelle II **pour un développement urbain maîtrisé, une utilisation économe des espaces naturels, une diminution des obligations de déplacement**.

Le SCOT pourra, demain, par exemple favoriser l'urbanisation dans les secteurs bien desservis par les transports collectifs, et le freiner dans les secteurs isolés. Il pourra aussi choisir de **protéger des sites ou paysages remarquables par la diversité de leur faune et de leur flore**, en réglementant les activités humaines.

A cet égard, le Conservatoire des Sites Lorrains a repéré, le long de la Sarre, entre le moulin de Dieding et l'embouchure du Schwartzbach, la présence d'un papillon rare, d'intérêt européen : l'azuré des paluds. Pour lui permettre de se reproduire il a besoin d'une fleur, la sanguisorbe, dans laquelle il pond. Lorsque la fleur fane les oeufs tombent par terre et sont recueillis par des fourmis qui les conservent, durant l'hiver, dans leur fourmilière. Au printemps suivant, les œufs, devenus larves, se métamorphosent en papillons et le cycle recommence. Pour préserver cette espèce rare, l'agriculteur qui exploite ces parcelles a signé une charte par laquelle il s'engage à ne pas faire de fauche d'herbe entre le 20 juin et le 10 septembre.

Bien d'autres pratiques s'inscrivent d'ores et déjà dans cette politique de développement durable. Toutes celles qui visent à **économiser la ressource en eau**, à réduire et même stopper la pulvérisation, sur les cultures, de pesticides, herbicides et autres produits phytosanitaires. L'effort consenti par la collectivité et par les particuliers pour **assainir les eaux usées, collecter et recycler les déchets** au lieu de les abandonner dans la nature doit être poursuivi. La conformité des installations d'assainissement autonome sera bientôt contrôlée par la CASC. C'est elle aussi qui financera l'implantation, dans notre commune, dès l'année prochaine, d'une déchèterie intercommunale.

La mise en application de la Loi Grenelle II entraînera beaucoup d'autres modifications de comportement. Nous n'en sommes qu'au début de ce qui promet d'être la révolution écologique du XXI<sup>e</sup> siècle.

## NAISSANCES

*Ont vu le jour cette année :*

NACHI Mathis  
le 05/01/2010 à Sarreguemines

FLORIS Clara  
le 28/01/2010 à Sarreguemines

LANG Romain  
le 16/03/2010 à Sarreguemines

MAIRE Axel  
le 07/04/2010 à Sarreguemines

BUHR Enaël  
le 16/06/2010 à Zetting

NEGER Antoine et Manon  
le 20/07/2010 à Sarreguemines

PEIFER Jeanne  
le 01/10/2010 à Sarreguemines

MERTZ Baptiste  
le 27/10/2010 à Sarreguemines

## MARIAGES

*Se sont unis :*

MAZURCZAK Alexandre-HEEDER Sidonie le 12/06/2010

BERNARDING Fabrice-BLASUTTO Amandine le 26/06/2010

HELD Philippe-BANU Cherry le 09/07/2010

MALLICK Arnaud-KRITTEL Aude le 05/08/2010

## DECES

*Nous ont quittés :*

MEYER Marie veuve MEYER le 26/02/2010

THIEL Alice veuve HEISCHLING le 21/05/2010

SPREDER Marie veuve HOFFMANN le 06/08/2010

MARION Georges le 11/08/2010

HOFFMANN Frida le 12/09/2010

MARION Raymond le 28/09/2010

RISSE Jean-Marc le 11/11/2010

## Le service civique

La loi n° 2010-241 du 10 Mars 2010 a instauré **le service civique**. Ce dernier a pour objectif de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale, en offrant à toute personne de plus de 16 ans l'opportunité de s'engager au service des autres et de la collectivité.

Dès 2010, 10 000 volontaires pouvaient s'engager dans ce dispositif. A partir de 2014, l'objectif sera d'en faire bénéficier 75 000 jeunes, soit 10% d'une classe d'âge.

**Le service civique peut prendre différentes formes.** La forme principale est l'engagement de service civique, ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, et donnant lieu à une indemnité prise en charge par l'Etat. Il peut aussi prendre la forme d'un volontariat de service civique pour les personnes âgées de plus de 25 ans.

**L'engagement de service civique** est un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois, qui peut être prolongé dans la limite de 12 mois, pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général reconnue prioritaire pour la Nation, et représentant au moins 24 heures hebdomadaires. Il peut être effectué auprès d'une personne morale de droit public ou d'un organisme sans but lucratif de droit français, agréés par l'Agence du ser-

vice civique. Il donne lieu au versement d'une indemnité mensuelle de 440 € nets prise en charge par l'Etat. Elle peut être majorée de 100 € lorsque la situation du volontaire le justifie. Il ouvre droit à une protection sociale complète intégralement et directement prise en charge par l'Etat.

**Le volontariat de service civil** est un engagement d'une durée de 6 à 24 mois, prolongeable dans la limite de 24 mois. Il s'adresse aux personnes de plus de 25 ans, et, par dérogation, aux personnes de 18 à 25 ans. Il peut être réalisé auprès d'une association de droit français ou d'une fondation reconnue d'utilité publique agréée, pour une durée hebdomadaire minimale de 24 heures. Il donne lieu à une indemnité prise en charge par la structure d'accueil, qui doit être comprise entre 100 et 671 € nets. Il ouvre droit à une protection sociale prise en charge par l'organisme d'accueil, identique à celle offerte aux volontaires effectuant un engagement de service civique. Le volontaire est affilié par l'organisme agréé dans lequel il effectue sa période de volontariat ; les cotisations sociales sont à la charge exclusive de l'organisme d'accueil.

Le référent départemental est M. Nicolas HAUSSY  
(03 87 21 54 48) nicolas.haussy@moselle.gouv.fr

## LA MAISON «PAROISSIALE» SAINT-GUY



Située rue de l'église, près du presbytère, la maison St-Guy est facilement reconnaissable à son architecture massive, aux parements en grés de l'encadrement de porte, au pignon surmonté d'une croix.

### A l'origine du projet

Pour faire face au développement des clubs et associations laïques encouragées par Léo Lagrange, Secrétaire d'Etat aux Sports et aux Loisirs du gouvernement du Front populaire de Léon Blum, l'Eglise se devait de réagir. L'engagement syndical, Les luttes ouvrières dans les usines, les premiers congés payés risquaient d'entraîner une perte d'influence du clergé et une sécularisation accélérée de la société. Aussi vit-on naître un peu partout des patronages paroissiaux destinés à l'éducation morale des enfants et à l'organisation des loisirs des jeunes. C'est dans cet esprit qu'ont été construites nombre de salles paroissiales dans l'entre deux guerres.

### Le projet

Il a été initié par l'abbé Aloyse Demmerlé, dès sa nomination comme curé de la paroisse de Zetting, en février 1938. Le conseil de fabrique composé de Jean Thiel, président, Jean-Pierre Thiel, Jules Jung, Pierre Stern, Joseph

Meyer et l'Abbé Demmerlé, approuve la construction, propose comme terrain d'assise le bas du potager de la cure. Pour assurer le financement de l'opération, la fabrique de l'église lance une souscription auprès des paroissiens. Ces derniers s'engagent à verser régulièrement une contribution, selon leurs possibilités et leur bon vouloir. La fabrique vend également un «titre nominatif de rente» au profit de la construction. Les plans sont exécutés par l'architecte Henri Koenig, de Sarreinsming. Par délibération en date du 26 mars 1939 la commune octroie une subvention de 5 000 francs.

### L'engagement de bénévoles

Le chantier débute au mois d'août 1938. Il est achevé un an plus tard, en août 1939. Les pierres calcaires et le sable nécessaires à la construction proviennent des carrières locales. Pierre Spreder, Pierre et Eugène Jung, entre autres, se chargent bénévolement de l'extraction. Les cultivateurs assurent gratuitement le transport avec leurs charrettes et attelage. La majeure partie de la maçonnerie est réalisée par des maçons bénévoles du village. Les entreprises Demmerlé et Bonati, de Sarreinsming, interviennent en parallèle pour des travaux de béton armé (linteaux et appuis de fenêtres, dalle de la scène, piliers pour soutenir le balcon). Ils montent aussi les deux conduits de fumée et appliquent le crépi. Charpente et couverture aussi sont posées bénévolement par Léon Klam, son fils Louis et son gendre Michel Branstett. Les travaux de second œuvre ne sont pas en reste : l'installation de l'électricité est faite par André Glatz, les menuiseries sont confiées à Antoine Missler, tous habitants ou artisans de la commune, qui mettent leurs talents au service de la paroisse. Au moment de l'évacuation de la population en Charente, le 1<sup>er</sup> septembre 1939, la maison St-Guy est entièrement achevée. Total de la dépense : 99 161,45 francs.

### Occupation et utilisations non prévues

A leur retour de Charente, durant l'hiver 1940-41, les paroissiens se réunissent dans la nouvelle salle pour la messe dominicale : les vitraux du chœur de l'église ayant été déposés, mis en sécurité dans la crypte de la cathédrale de Metz et remplacés par des planches qui laissaient passer le vent et le froid.

Mais l'occupant allemand souhaite, lui aussi, utiliser la nouvelle salle. L'entreprise Wagner de Ludwigshafen envoyée dans la localité pour procéder au «Wiederaufbau», trouve le local à son goût pour y organiser des soirées dansantes. Il le réquisitionne sans même demander l'autorisation aux propriétaires. L'abbé Demmerlé proteste énergiquement pour mettre fin à cette usurpation. C'est une des raisons de son expulsion, le 27 juillet 1941, comme «störender Faktor am Wiederaufbau Lothringens». Pour mettre fin à cette utilisation abusive, le conseil de fabrique louera la salle aux Meubles Baumann-Sandmayer de Sarreguemines, qui l'utilisent comme dépôt.

## La période faste

Il ne faut pas oublier que la maison St-Guy abrite deux salles : la petite, en rez-de-jardin, utilisée pour les répétitions de la chorale, les réunions de l'action catholique, le catéchisme et la préparation à la première communion. La grande salle (145 m<sup>2</sup>), au rez-de-chaussée, qui sert de foyer rural au lendemain de la guerre. Des séances de cinéma s'y déroulent le dimanche après les vêpres, des représentations théâtrales ont lieu, l'hiver, à l'initiative des associations locales, sous l'étroite surveillance du curé qui n'hésitait pas à censurer les sujets scabreux. Des fêtes liées à l'action de l'Eglise, projection de diapositives par les missionnaires en vacances dans leur famille, kermesses et fêtes de fin d'année scolaire s'y succèdent. La maison paroissiale a ainsi connu son heure de gloire jusque dans les années soixante.



## La fin d'une époque

Louée quelques fois à l'occasion d'un banquet ou d'un mariage, elle est bientôt supplantée par le « Mille Clubs » que la commune a installé, à la fin des années soixante, à l'emplacement de la salle polyvalente actuelle. En 1983 la commune propose une première fois d'acheter le bâtiment, mais le projet n'aboutit pas. Même si d'importants travaux de mise en conformité doivent être entrepris, la paroisse se sent encore suffisamment forte pour faire revivre le bâtiment et l'utiliser au profit de l'Eglise. Une grande kermesse est organisée le 26 mai 1985. Le bénéfice de la manifestation servira à financer le remplacement des fenêtres et volets de tout l'immeuble, ainsi qu'à la mise en conformité de l'installation électrique. En 1987 la grande salle a, pour la dernière fois, fait le plein de spectateurs, à l'occasion d'une représentation théâtrale en dialecte, par une troupe venue de Siersthal. Après cette manifestation elle ne servira plus que de dépôt pour abriter toutes sortes de matériels appartenant aux associations locales et même à des sociétés privées. La petite salle, en revanche, continue d'être utilisée par la paroisse et plus spécialement par le groupe de prière. Elle sera entièrement rénovée en 1990-91 à l'initiative et aux frais de M. André Meyer, membre actif du conseil de fabrique et du groupe de prière. Dans le même temps, vu de l'extérieur, l'immeuble présente un aspect de plus en plus délabré et la fabrique de l'église dispose de moins en moins de ressources pour réparer l'injure des ans.

## La commune prend le relais

En 2005, le corps local des Sapeurs-Pompiers s'entend dire par la hiérarchie du Service Départemental d'Incendie et de Secours que le local qu'il occupe à l'entrée de la rue principale doit être fermé parce qu'insalubre, trop exigü et inapproprié. On se tourne vers le maire pour trouver rapidement un nouveau local, faute de quoi le nouveau véhicule promis serait attribué à un autre centre. Après avoir envisagé la construction d'un bâtiment abritant à la fois l'atelier municipal et les pompiers, sur un terrain communal situé à côté de l'immeuble de la gare, le maire avance l'idée de faire l'acquisition de la maison St-Guy. Le conseil municipal approuve ce qui deviendrait par la même occasion une opération de restauration du patrimoine local. Après un temps d'indécision, le président du conseil, reprend contact avec le maire pour donner un accord de principe.

Restait à convenir des conditions de cession et obtenir l'avis favorable de l'évêché de Metz qui exerce une tutelle sur les conseils de fabrique. La commune met tout en œuvre pour faire avancer le dossier. Il est convenu que la paroisse restera propriétaire du sous-sol et d'une partie du terrain d'assise, tandis que la commune deviendrait propriétaire du rez-de-chaussée et de tout le volume sous la toiture. La copropriété est définie sur la base de volumes de bâti et de surface de foncier. En août 2008 la transaction s'opère devant notaire. La commune verse à la paroisse 12 900 € pour le bâti et 1542 € pour de l'acquisition foncière, sur la base d'une estimation de France Domaine. Les frais de notaire s'élèvent à 1577 €. Elle s'engage aussi à prendre à sa charge tous les travaux à réaliser sur l'enveloppe du bâtiment.

## La transformation du bâtiment

Le balcon est supprimé, les gradins sont remplacés par une dalle horizontale à partir de laquelle l'espace intérieur est redistribué, cloisonné pour répondre aux nouveaux besoins : locaux fonctionnels pour les pompiers, atelier communal et chambre funéraire. Dans le même temps la paroisse réaménage à ses frais le sous-sol, dont elle est restée propriétaire. Les travaux commencent au printemps 2008 et concernent tous les corps de métier (géomètre, architecte, maçon, menuisier, électricien, plâtrier, chapiste carreleur, plombier, chauffagiste, serrurier, vitrier d'art...) pour se terminer à l'automne 2010 avec la réfection de la couverture et le ravalement des façades. Montant de la dépense (études, suivis de chantier et travaux) : 261 000 € HT, non compris les travaux d'isolation, faux-plafond, revêtement mural et carrelage réalisés bénévolement par l'ancien chef de centre dans la partie dévolue aux pompiers, et par les agents communaux dans l'autre moitié du bâtiment.

## Les subventions et participations

Fonds parlementaires (via le député de la circonscription) : 14 000 €  
Département de la Moselle, PACTE 57 (via le Conseiller Général) : 30 000 €  
Dotation globale d'équipement (via Mme la Sous-préfecte) : 24 945 €  
Service départemental d'incendie et de secours : 12 000 €

# Une centenaire à Zetting

La commune est fière de compter parmi ses habitants une centenaire.

Madame Claire THIEL, doyenne de Zetting, a fêté cette année ses cent ans entourée de sa famille et de nombreuses personnalités (Jean-Marie Buchheit, Conseiller général et adjoint au maire de Sarreguemines, Jean-Marie Meyer, maire de Zetting, Alain Meyer et Martine Stern, adjoints au maire, Jean-Claude Kneib et Armand Kratz, directeur et directeur adjoint du CHS de Sarreguemines) au pavillon Les Myosotis où elle réside depuis septembre 2008.

Née le 23 avril 1910 à Zetting, Claire, plus connue sous le nom de Clara, épouse Auguste THIEL en 1934. De cette union naissent trois enfants : Joseph, Arnold et

Marie-Thérèse. Pendant la guerre son époux, incorporé dans l'armée française est fait prisonnier, Clara et sa famille, comme beaucoup de Zettingeois, sont évacués en Charente Maritime. En 1940 elle revient à Zetting où elle résidera jusqu'en septembre 2008.

Elle a eu la douleur de perdre son époux en juillet 1966 et s'est rapprochée de sa fille Marie-Thérèse. Son cercle familial s'est agrandi au fil des années avec sept petits-enfants et treize arrière petits-enfants. Alertes jusqu'à ses 90 ans, elle participait activement à la vie de la maison, s'occupant du jardin, des fleurs, de ses arrière petits-enfants.

La municipalité, représentée par le maire et les adjoints, s'est jointe à la famille pour honorer la centenaire en lui offrant des fleurs et des chocolats.



Lors de la cérémonie du 11 novembre devant le monument aux morts, le Maire a remis à Monsieur Julien Lutmann un diplôme d'honneur de l'armée française délivré par le Secrétariat d'Etat aux Anciens combattants.

Monsieur Lutmann, né en 1926, a été enrôlé de force dans la Wehrmacht quelques jours après son 17<sup>ème</sup> anniversaire. Il a été mobilisé du 27 juillet 1943 au 31 août 1944, date à laquelle il s'échappe de son cantonnement en compagnie de plusieurs autres Lorrains.

Après plusieurs mois d'errance il peut enfin regagner son domicile à Noël 1944, quinze jours après que les Américains eurent libéré les villages autour de Sarreguemines.

Félicitations à Julien Lutmann qui est également titulaire de la Carte du Combattant.



## Maisons fleuries

Les quinze lauréats du concours «Maisons fleuries» ont été invités par le Maire et le Président du syndicat des arboriculteurs pour la remise des diplômes. Un vin d'honneur a clos la cérémonie.



### Lauréats 2010

FRANCK Nicole  
HEITGER Florentine  
HEITZ Chantal  
HEN Marcelle  
HOFFMANN Adèle  
KAESZ Yolande  
KLAM Simone  
MEYER Mariette  
MEYER Nadine  
MEYER Natacha  
MEYER Raymonde  
PEXOTO José  
RISSE Marie  
SCHEIDECKER Monique  
SCHILLE Françoise

### HORS CONCOURS

HUTH Isabelle  
MEYER Eliane  
MEYER Marie-Jeanne

# Bénévolat



Daniel KELLER, grand-père de Lison et Léo habitant 31, rue principale, s'est proposé cet été de faire de menus travaux à l'école maternelle. Il a ainsi mis en peinture les bacs de culture dans la cour de récréation et a rafraîchi le préau : décapage et lasurage des poutres du préau, mise en peinture du mur. Tous ces travaux ont été réalisés dans la bonne humeur.



Lucien HOFFMANN à l'œuvre dans les nouveaux locaux mis à disposition des pompiers.



Hélène et Arsène MEYER se sont occupés avec passion de l'entretien des fleurs de l'abreuvoir de la rue principale. Aucune mauvaise herbe ne leur a échappé.



Lucien Schlegel a redonné une seconde jeunesse à la statue, qui se trouve dans la niche au-dessus de la porte de l'ancienne maison d'œuvre, en faisant ressortir les anciennes couleurs.

## L'école maternelle



Carnaval



Les papillons



Confection d'un château en gâteau



Sortie à la ferme



Visite à l'atelier de jus de pomme



Au spectacle de Gilles Diss



Vive l'automne !



Les pompiers de Zetting simulent un exercice d'évacuation.



Carnaval CE1



Epiphanie CE1



Plantation d'arbre à la mairie CE1-CE2



Janvier 2010 :  
les CM2 en classe de neige à Praz-sur-Arly



La semaine du goût CP



Au vaisseau Strasbourg CM1-CM2



Au cross de la CASC CM1-CM2



Spectacle : Je leur construisais CM1\_CM2



Au musée de Strasbourg CM1-CM2



**Monsieur Marcel Jung, vous êtes un authentique enfant de Zetting ; pourtant peu d'habitants de la commune vous connaissent.**

**Comment l'expliquer ?**

Effectivement je suis né à Zetting en 1926. J'y ai passé mon enfance. Mes parents, Eugène Jung et Heitger Marie, étaient propriétaires de la maison située 21 rue principale. C'est là que j'ai grandi avec mon frère Camille, de six ans mon cadet. Mais les circonstances m'ont assez tôt arraché à la famille et éloigné de mon village.

**Quelles ont été ces «circonstances» ?**

D'abord mes parents m'ont placé comme interne dans un institut tenu par les Frères des Ecoles Chrétiennes. En 1939 j'obtiens le CEP Certificat d'Etudes Primaires. En 1940, lors du retour en Moselle des réfugiés lorrains, mes parents ont jugé préférable de me laisser poursuivre ma scolarité à Bordeaux puis Saint-Joseph-sur-Mer (près de l'île de Noirmoutier). Après l'occupation de la zone Sud par les Allemands, il m'a fallu changer d'établissement à plusieurs reprises : Pibrac, le pays de Sainte-Servaine ; Toulouse, où j'obtiens le brevet élémentaire en 1943 ; Béziers en 1944.

**Après les vicissitudes de la guerre 39-45, allez-vous pouvoir rentrer à Zetting ?**

Pas tout de suite ! A l'éloignement imposé par les études succède le service militaire. Classé «Service Armé» par le conseil de révision de Montpellier, le 11 mai 1946, j'ai été affecté au 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, en occupation en Autriche, à Kitzbühl et à Vienne. Comme j'étais le seul «appelé» à parler couramment l'allemand, le rôle d'interprète me fut confié. Mais, comme tous les Alsaciens-Lorrains réfractaires à la Wehrmacht, je fus libéré avant la durée légale du Service, le 09 janvier 1947. Après avoir exercé les fonctions de «pion» au collège des Frères des écoles chré-

tiennes, à Nancy, jusqu'à la fin de l'année scolaire, je suis rentré à Zetting.

**Vous avez alors 21 ans, la paix est revenue, l'école est finie et vous êtes libéré de vos obligations militaires. Qu'allez-vous faire ?**

Libre pour la première fois, de tout cadre précontraint, je suis d'abord un peu désorienté. Où aller ? L'école ne m'a pas préparé à exercer un métier précis. Il me faut néanmoins songer à gagner ma vie. Après un emploi de secrétaire intérimaire, pendant quelques mois, à la faïencerie de Sarreguemines, me voici à Petite-Rosselle (1948 – 1950) à la mine, au Puits Saint-Charles. Le rude contact avec les mineurs de fond et une rémunération pitoyable eurent raison de mes capacités physiques, et j'ai démissionné.

**Peut-on dire que ces expériences malheureuses vous ont fait découvrir votre vraie vocation ?**

Oui, elles m'ont amené à m'engager dans l'armée. Le 26 juin 1950 je suis admis à l'Ecole des Sous-Officiers de Strasbourg. J'ai alors 24 ans. Un travail acharné me permit en quelques mois d'accéder successivement aux grades de caporal-chef puis de sergent. Le rang de sortie très favorable me permit d'opter pour les troupes coloniales. Je fus d'abord affecté dans les rangs du 6<sup>e</sup> régiment de tirailleurs sénégalais, en qualité d'instructeur. Mais la guerre d'Indochine nous fait quitter Casablanca en avril 1951. Et, par voie maritime, à bord de l'Athos II, nous sommes transférés à Saïgon où nous débarquons le 20 octobre 1951.

**Allez-vous faire la guerre ?**

Affecté au Tonkin, en zone d'opérations, au 30<sup>e</sup> bataillon de Tirailleurs Sénégalais, j'ai frôlé la mort à plusieurs reprises. Après un an je fus transféré à l'Etat-Major du secteur de «Sept Pagodes», puis versé dans le service de l'intendance, à Hanoï jusqu'à la fin de 1954.

Je n'ai donc pas pris part au siège de Dien-Ben-Phu. Mon action consistait à participer au ravitaillement des troupes engagées, jour et nuit, sans répit. Après l'évacuation de Hanoï je fus affecté au port de Haïphong pour une durée de quatre mois.

Enfin, début janvier 1955 j'ai découvert le Laos, et pendant quelques mois j'ai pu goûter les charmes de ce merveilleux petit pays. Après 2 ans de formation en métropole, je retournerai au Laos, d'avril 1957 à août 1959, au Service de l'Intendance, chargé de la liquidation des dossiers des dommages de guerre.

### **Après la guerre d'Indochine, allez-vous faire la guerre d'Algérie ?**

Non. Désigné pour suivre les cours du peloton préparatoire au concours unique de 1960 pour le recrutement des officiers des services, à l'Ecole Militaire d'Administration, à Montpellier, je rejoins la section administrative de l'Ecole du Service de Santé Militaire, à Lyon, le 15 octobre 1960, comme élève officier. Nommé sous-lieutenant d'administration, j'ai intégré l'Ecole d'Application du Service de Santé des troupes de marine, à Marseille, le 1<sup>er</sup> octobre 1961, jusqu'au 30 juin 1962.

### **Commence alors pour vous une carrière d'officier d'administration ?**

Oui, elle s'est déroulée principalement outre-mer, en service de coopération, en Afrique Noire.

1<sup>er</sup> séjour : au Tchad, de novembre 1962 à Juillet 1965. Fonctions : Adjoint à la chefferie du Service de Santé du Tchad et gestionnaire de l'infirmerie-hôpital de Fort-Lamy (actuelle N'Djamena). Promu au grade de lieutenant à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1963.

2<sup>e</sup> séjour : au Cameroun, de mai 1966 à Juillet 1970, comme chef de bureau des Etudes au commissariat général de la Santé Publique, à Yaoundé. Je suis promu capitaine à compter du 1<sup>er</sup> mars 1968.

3<sup>e</sup> séjour : au Gabon, de juillet 1972 à Juillet 1974, comme gestionnaire de l'hôpital régional de Port-Gentil, un gros établissement qui soignait, outre les militaires, une importante clientèle privée en provenance

des sites de forage de pétrole et des exploitations forestières. Je suis promu au grade de commandant le 1<sup>er</sup> juillet 1976.

4<sup>e</sup> séjour : en Centrafrique, de août 1977 à mai 1981, sous le règne de ce «guignol de Bokassa 1<sup>er</sup>, empereur de Centrafrique». Fonction exercée : conseiller administratif du Ministre de la Santé Publique. Je suis promu lieutenant-colonel le 1<sup>er</sup> janvier 1981.

5<sup>e</sup> séjour : au Sénégal, du juillet 1981 à avril 1986. Fonction : Gestionnaire de l'Hôpital Principal de Dakar (850 lits). Etablissement de première importance qui soigne, outre les militaires, les fonctionnaires, les personnels civils, les membres du corps diplomatique.

### **En 1986 vous avez soixante ans, allez-vous faire valoir vos droits à la retraite ?**

Effectivement, je suis atteint par la limite d'âge. Je tire ma révérence à l'Afrique et me retire dans mon village natal, dans la maison que j'ai fait construire à l'angle de la rue de l'église et de la rue du maire Jamann. Après quelques années de retraite loin de tout ce qui était ma vie, nous décidons, mon épouse et moi, de nous installer à Metz, ville de garnison s'il en est. Nous y sommes restés vingt ans. Pour meubler le temps, j'ai passé, en candidat libre, une Licence de théologie catholique. Début 2010, nous avons déménagé à Toulouse pour être plus près de notre fille Laetitia.

### **Vous nous avez bien détaillé les étapes de votre carrière, mais sans souffler un mot des médailles, distinctions et récompenses obtenues.**

Je suis titulaire de la Médaille coloniale avec agrafe Extrême-Orient, ainsi que de la Médaille de bronze du Service de Santé des Armées. Officier dans l'Ordre National du Mérite, je suis également Chevalier de la Légion d'Honneur.

### **Marcel Jung, nous vous remercions beaucoup d'avoir accepté de parler de vous. Votre parcours est suffisamment atypique pour qu'il mérite d'être relaté dans notre bulletin communal sous la rubrique «Des gens de chez nous».**

Boulangerie - Pâtisserie - Apéritifs - Banquets

**Le Fournil de Sarreinsming**  
**Erwin Bosch**



31 Grand'rue  
57905 SARREINSMING  
Tél. 03 87 98 21 18

23 Rue de l'Eglise  
57200 REMELFING  
Tél. 03 87 95 75 46

**EN LIBRE EXPOSITION**



FENETRES PVC  
PORTES D'ENTREE  
VOILETS ROULANTS ALU/PVC  
PORTES DE GARAGE ET SECTIONNELLES

Avant d'acheter  
une visite s'impose

POSE ET FINITION ASSUREE PAR NOS PROPRES EQUIPES  
Avec les conseils d'un spécialiste

**DUPRE**

+ de 30 ans d'expérience à votre service  
Route de Sarreguominas - METZING  
Téléphone : 03 87 02 80 69  
Devis gratuit



**B**elle affluence sous un soleil radieux pour la dixième édition du vélo Saar-Moselle. Les cyclistes français et allemands qui se sont arrêtés à Zetting ont pu se restaurer à midi grâce au Football club et au Club

avicole. La fanfare de Hundling a contribué à l'ambiance festive en enchaînant les airs entraînants et rythmes endiablés. Malheureusement le temps s'est gâté dans l'après-midi et a fait fuir les amateurs de vélo.

## Centre aéré

**S**ous l'égide de l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs), en partenariat avec l'interassociation de Sarreinsming et les communes de Sarreinsming, Rémelfing et Zetting, le centre aéré a trouvé un nouveau souffle.



Au mois d'août dernier, durant trois semaines, l'équipe d'animation a proposé trois thèmes : les pirates, le tour du monde et les cinq sens. Les enfants ont pu s'adonner à de nombreuses activités, jeux extérieurs et intérieurs, réalisation de crêpes avec des temps forts comme la sortie au parc TEPAKAP, une grande chasse aux trésors, un jeu de l'oie géant, un cluedo géant et la boum de la terreur.

Cet accueil collectif a été beaucoup apprécié par les enfants qui en ont bien profité. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec peut-être encore plus de succès.

Les dates des prochains centres aérés ont d'ores et déjà été fixées :

- Du 28/02 au 4/03/2011
- Du 26/04 au 29/04/2011
- Du 8/08 au 26/08/2011, 3 semaines
- Du 24/10 au 28/10/2011

# Country Valley



**A** l'automne 2009, un groupe de danseurs Country enthousiastes a eu envie de communiquer sa passion. C'est ainsi qu'est né le club Country Valley Zetting, un club qui a pour mot d'ordre «le plaisir de danser» dans une ambiance aussi chaleureuse que conviviale.

Pour sa seconde rentrée, le club a enregistré 27 inscrits allant des danseurs intermédiaires aux plus confirmés. Six enfants (débutants) complètent l'effectif. Le recrutement local s'est étoffé de l'afflux d'amis de tous les villages voisins. C'est le joyeux country de la vallée de la Sarre entraîné par Jacky Albert de Sarreinsming.

Tous les jeudis soir dans la salle socioculturelle, il entraîne les danseurs des différents niveaux à partir de 18 h 45 pour les débutants et de 19 h 45 à 21 h 45 pour les confirmés.

Le comité du club est composé de Olivier Cignoni, président, Marie-Claude Dal-Pra et Fleur Lampert, vice-présidentes, Jean-Luc Zimmermann, trésorier assisté de Anne Nicolas.

Pour les personnes intéressées, contact et inscriptions auprès de Anne Nicolas au 03 87 28 06 42 (ou 06 29 40 52 33) ou adresse mail «n.anne@neuf.fr».

## Brioche de l'amitié

**G** râce à votre générosité, la vente des brioches de l'Amitié a permis de verser la somme de 301.60 € à l'Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés de Sarreguemines.

Merci au club Country Valley de Zetting pour sa participation active.



## Du foot pour les jeunes

**D**urant de nombreuses années les clubs de football Jeunes de Zetting, Neufgrange, Sarreinsming-Blies-Ebersing, Rémelfing, Wittring, Silzheim étaient associés.

Depuis 2010 les dirigeants, en concertation avec les parents, ont créé un jumelage entre les clubs de Zetting, Sarreinsming-Blies-Ebersing et Rémelfing. Dans un avenir proche il y aura peut-être création d'un regroupement, ce qui impliquera un nouveau nom, une nouvelle gestion.

Les enfants et adolescents nés entre 1993 et 2005 sont répartis en différentes catégories, U6 à U18 selon leur âge respectif.

- L'U.S. Rémelfing s'occupe des catégories U11 à U13

- L'E.S. Sarreinsming-Blies-Ebersing gère les catégories U15

- L'A.S. Zetting, les catégories U6 à U9

Soixante-trois enfants, garçons et filles, sont inscrits dans ces équipes et bénéficient d'un encadrement de qualité, sympathique et pédagogique.

Durant la trêve hivernale les tournois auront lieu en salle pour chaque catégorie.

Le football est un sport ludique, on y apprend l'esprit d'équipe, le respect des autres et les règles du sport. Les jeunes amateurs peuvent s'inscrire à tout moment auprès des dirigeants. Sont également accueillis les parents ou autres adultes prêts à s'investir auprès des jeunes ou désireux de prendre diverses fonctions telles que dirigeant, éducateur, accompagnateur...

L'A.S. Zetting recrute, pour les équipes séniors, des arbitres, joueurs ainsi que des nouveaux membres pour la saison 2011/2012.



## Bonne saison 2010 des vétérans de Zetting

Les footballeurs vétérans de l'AS Zetting ont fait une saison 2010 tout à fait honorable : 20 matchs joués, 10 victoires, 1 nul, 9 défaites. Comme depuis de nombreuses années, au classement des buteurs, la palme revient à Christian Stern auteur de 25 buts, suivi de Daniel Rossi 12 buts.

Mention particulière pour le super-vétéran, Gilbert Morel, ex-entraîneur de Zetting dans les années 80 pour sa philosophie particulière du football.

Il faut noter également la présence assidue de l'arbitre, Raymond Paul, toujours fidèle au poste avec son impartialité légendaire.

Après un bon départ au printemps, les «vieilles tiges» ont accusé le coup en cours de saison. L'entraîneur, Christian Huth a dû composer avec un effectif réduit. La saison prochaine, il espère le retour des blessés ainsi que l'adhésion de nombreux nouveaux sportifs, anciens ou jeunes vétérans. Prendre contact avec les membres du comité.



Un des faits marquants de l'année a également été la marche automnale avec repas et quiz sur la commune de Zetting, qui a été une franche réussite.

Le président Patrice Heischling et ses joueurs remercient le responsable de l'entretien du terrain de l'AS Zetting pour sa diligence et sa disponibilité, fournissant tou-

jours un terrain impeccable pour la dizaine de matchs à domicile.

Suite à ces résultats encourageants et pour fêter la clôture de l'exercice 2010, le comité a décidé d'organiser son traditionnel repas annuel en janvier.

La reprise des matchs est prévue fin mars 2011.  
Contact : Bernard Fouilhac-Gary 06 82 43 70 35

## Janvier



En forêt, c'est la désolation après la tempête du 26 décembre 1999 !



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier la Mairie a quitté le bâtiment attenant au café, rue de l'Église, pour aller s'installer dans l'ancienne école, au n°13 de la même rue.

La rue de la Forêt cesse d'être une impasse. Elle est reliée au lotissement «Les Abeilles». Cette jonction permet d'éviter le grand détour et rapproche les riverains des principaux bâtiments communaux : écoles, mairie, église.

Le loto familial du Tennis Club a réuni plus de 200 quineurs.

Patrick Roustit invente une pelle-marine capable de lutter contre les marées noires.

## Février

Le 19 février, l'association sportive organise son «dîner dansant carnavalesque» agrémenté d'une mini-Kappensitzung.

Lors de la cérémonie des vœux, le maire annonce la réfection d'une grande partie de la rue de l'église et la construction d'un columbarium au cimetière.

## Mars

Le bal carnavalesque des mini-princes et mini-princesses a rassemblé tous les enfants de Zetting et du Val de Sarre, engorgeant du coup tous les coins et recoins de la salle socioculturelle.

Les aviculteurs, une société en constant progrès, envisagent l'achat d'une dizaine de cages neuves.

Au théâtre, sous l'égide des sapeurs pompiers, les Joyeux Lurons de Etting ont tenu une salle comble en haleine (les prix d'entrée étaient de 45 F pour les adultes et de 25 F pour les enfants).

## Avril

Suite à la tempête, du bois en grumes est disponible en forêt.

A l'occasion d'une rencontre OM – Monaco, le 7 avril, le Football-Club organise un déplacement à Marseille. Une autre sortie est organisée le 30 avril à Auxerre pour le match Auxerre – OM.

## Mai

Le 1<sup>er</sup> mai, l'association Culture et Loisirs organise une sortie à Europa Park.

Le 9 mai, l'Amicale des Seniors déguste les asperges au Freudeneck.

Le Café de la Mairie rouvre ses portes sous la gérance de Carole et Fabrice Pellizzari.

Au son de l'orchestre Bergland Duo, les aviculteurs organisent un dîner dansant et servent un couscous royal.

## Juin

En villégiature à Siorac du 15 au 21 juin, le club du 3<sup>e</sup> âge visite le Périgord Noir.

Durant 2 jours, le syndicat des eaux de Zetting-Wiesviller-Woelfling procède au nettoyage complet des châteaux et bassins d'eau des trois communes.

## Juillet

La paroisse est en fête à l'occasion du jubilé de 25 années d'activités dans les missions de Gérard Meyer.

Plus de 200 joueurs (25 équipes) ont participé à la journée «Tout le village joue au foot». 14 juillet, journée de détente et de pêche au petit étang de la présidente du club du 3<sup>e</sup> âge.

## Août

Pour la saison 2000/2001, les footballeurs seront entraînés par Claude Schaeffer. Le club organise un tournoi de pétanque le 27 août.

## Septembre

La société avicole organise sa traditionnelle exposition de jeunes sujets et les arboriculteurs ouvrent les portes de l'atelier pour la fabrication du jus de pommes (c'était une bonne année fruitière).

La gymnastique féminine reprend son cours les mardis soirs.

A l'école maternelle on ferme une classe.

Au référendum du quinquennat, sur 713 inscrits on note 147 votants, 124 exprimés, 89 «oui» et 35 «non».

Après l'enfouissement de tous les réseaux, la rue de l'Eglise est dotée d'un nouvel éclairage public.

## Octobre

Le club du 3<sup>e</sup> âge se déplace en Alsace, à Kaysersberg, pour y goûter le vin nouveau. A la fin du mois, le club rend visite à ses amis de Berthelming.

Grâce au réaménagement de la rue de l'Eglise, l'église Saint-Marcel est valorisée. Elle attend la visite de nombreux touristes.

## Novembre

Le bénéfice de l'opération «brioche de l'amitié» est de 2007 F.

Un jeune conducteur arrivant de Wittring perd le contrôle de sa voiture et atterri dans le ruisseau à l'entrée de Zetting.

L'école de tennis reconduit son comité et ses activités.

## Décembre

Enseignants et parents d'élèves organisent une fête au profit des écoles. Saint Nicolas, l'évêque de Myre, a du mal à se frayer un passage dans une salle comble.

Mise en route définitive du projet pastoral de la communauté de paroisses du Val de Sarre.



Les Sapeurs Pompiers fêtent le Ste Barbe en compagnie de la Municipalité

## Ceux qui nous ont quittés en 2000

André Meyer (26 janvier),

Lucien Peifer (29 février),

Paula Flieger (7 avril),

Victor Muller (14 avril),

René Mosser (16 juillet),

Jean Thiel (2 août),

Sœur Marcelle Marie née Elise Jacobs à Saint-Jean de Bassel(12 septembre),

Alphonse Glatz (18 décembre).



**1955 : Les conscrits**

1<sup>er</sup> rang : MEYER Gilbert

2<sup>e</sup> rang : GLATZ Adrien, HOFFMANN Bernard, SCHILLE François, KIRCH André

3<sup>e</sup> rang : MISSLER Alphonse, FRANCK Gérard

**1997 : la classe 1937 fête ses soixante ans**

1<sup>er</sup> rang : BRANSTETT Madeleine, GLATZ Marie-Claire , FREYERMUTH Madeleine, MEYER Gilbert,  
RISSE Marie-Louise, FRANCK Gérard, NEUMANN René

2<sup>e</sup> rang : MISSLER Alphonse, HOFFMANN Bernard, MEYER Hubert



# Souvenirs de Zetting



## 1935 : les conscrits

De gauche à droite :  
SCHILLE Louis, KLAM Louis,  
MEYER Joseph Maire de la  
commune, JUNG Robert,  
MEYER André



1947

SCHILLE Jean et son petit-fils Aloyse



Abreuvoir en haut de la rue des charretiers

## 1942 : la chorale

De gauche à droite et de bas en haut  
1<sup>er</sup> rang : ?, HEITGER André, STERN Victor

2<sup>e</sup> rang : ?, JUNG Henri, ?,  
SCHOUVER Nicolas, STERN Pierre,  
FRANCK Henri

3<sup>e</sup> rang : HOFFMANN Emile,  
JAMANN Arthur, JUNG Pierre,  
SCHILLE Louis, SPREDER André,  
LAUER Pierre, JUNG Eugene





**1959**

1<sup>er</sup> rang : Mme WAGNER, KAESZ Octavie, WACKERMANN Agnès, Abbé DEMMERLE, JAMANN Arthur, HOFFMANN Eugène, KAESZ François, KLEIN Georgette, Mme BARBIER, BUWEL Irène

2<sup>e</sup> rang : JUNG Marcel, JAMANN Liliane, MULLER Paul, Chef de corps de Rémelfing, DE CIA Marie-Louise, Chef de corps de Sarreinsming, OBRINGER Hubert, PEIFER Gustave, GLATZ Marlène, KARMANN Jean, HOFFMANN Adèle, WAGNER Louis

3<sup>e</sup> rang : BARBIER Philippe, MISSLER Pierrot, JUNG Joseph, CLOSSET Raymond, LAUER Pierre, KLAM Louis, MEYER Marcel, DE CIA Joseph, BARTHEL Raymond, SCHILLE Louis, OBRINGER Charles, JUNG Gaston, MISSLER Auguste, HOFFMANN Erwin



**1985 : Fête d'anniversaire au club des séniors**

1<sup>er</sup> rang : SCHILLE Anne, DE CIA Thérèse, TOUSCH Antoine, BURGUN Léonie, SCHMITT Antoinette

2<sup>e</sup> rang : MULLER Marie, Mme HENNER, THIEL Hélène, LOTZ Léonie, GLATZ Berthe, KRAUSER Lucie, LETT Marie, HOVER Gaby,

3<sup>e</sup> rang : MULLER Joseph, SCHNEIDER Marie, LETT Ferdinand ou RISSE André, SCHMITT Joseph

4<sup>e</sup> rang : HEITZ Florent, KLEIN Théophile



**1951** : GLATZ Marie - MEYER André



**1935** : MULLER Louise, MULLER Joseph, MULLER Marie



**Fête champêtre années 1960**

GLATZ André, LAUER Pierre, GLATZ Adrien, BRASSE Fernand, HEITGER André,  
PEFFERKORN Camille, GLATZ François, SCHILLE Louis



**Année scolaire 1965-1966**

1<sup>er</sup> rang : BONNINI Reine, LAUER Marie-Claire, MEYER Annette, RISSE Ginette, WACKERMANN Jacqueline, MULLER Bernadette, MEYER Jeannine, MEYER Brigitte, HOFFMANN Pierrette, ERB Anne-Marie

2<sup>e</sup> rang : MARION Sonia, HEISCHLING Fabienne, BIZZARRO Catherine, GLÜCK Sylviane, KLAM Anne-Marie, MULLER Pierrette, BORDONNE Martine, MULLER Marie-Hélène, JACOBS Marie-Antoinette, LETT

3<sup>e</sup> rang : DE CIA Marcelline, MEYER Liliane, HEITZ Christiane, KLEIN Antoinette, HEISCHLING Jacqueline, KLEIN Denise, MEYER Monique, KLAM Patrice, MEYER Simone, KLAM Simone



**Année scolaire 1959-1960**

1<sup>er</sup> rang (à genoux) et de gauche à droite :

BURGUN Clément, GUNTHER Roland, LAUER Gaston, SCHILLE Simon, KLAM Gaston

2<sup>e</sup> rang : MEYER Sylvain, JUNG Roland, HOFFMANN Camille, HEYMANN Christian, MEYER Denis, MISSLER Gérard

3<sup>e</sup> rang : MEYER Arsène, SCHILLE Claude, MULLER Claude, KLEIN Bertrand, HOFFMANN Hubert, MEYER Marcel, MEYER Vincent, HOFFMANN Lucien, THEOBALD Jérôme

4<sup>e</sup> rang : MEYER Ignace, WAGNER Bernard, FRANCK Bernard, KLAM Gilbert et MULLER Paul (Instituteur)

# Souvenirs de Dieding



**1942**

BRUCH Pierre,  
un prisonnier serbe,  
BRUCH Gaby et Maria

**1956 : les premiers communiants**

De gauche à droite :  
RISSE Gérard,  
KARTNER Marie-Claude,  
PEIFER Edgar, ROHR Louis





**Durant l'hiver 1939-1940**

De gauche à droite :

BARTHEL Jacques, LERSY Léo, LERSY Pierre,  
HAUCK Jules, KARTNER Léonard



**1923**

Famille Bruch-Lutz, cultivateurs

1<sup>er</sup> rang : BRUCH Auguste,  
Gabrielle, Pierre, BRUCH Régine  
2<sup>e</sup> rang : BRUCH Jean, Marthe,  
Maria, Suzanne



**La première communion  
1962**

En partant du fond :

Père WEIGEL,  
HOFFMANN Fernand,  
RISSE Gérard,  
SCHNEIDER Bernadette,  
BELLOT Martine,  
HAUCK Aloys,  
HAUCK Jean-Jacques,  
LAJIC Jean-Paul,  
DEHLINGER Roland,  
RISSE Jean-Marc

# Renseignements utiles

## Mairie :

13, rue de l'Eglise  
Tél : 03 87 02 38 68  
Fax : 03 87 02 20 29  
E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr

## Secrétariat de mairie :

Mme Katia BADARIOTTI  
Permanence du Maire et des adjoints :  
Lundi, Mardi, Vendredi,  
de 18 H à 19 H et sur rendez-vous

## Syndicat intercommunal des Eaux de Zetting-Wiesviller-Woelfling :

Siège social :  
Mairie de Zetting aux heures d'ouverture  
Tél : 03 87 02 38 68  
Président : M. Fabien STENGER  
Secrétaire : Mme Katia BADARIOTTI  
Agent d'exploitation : M. Christian HUTH  
Agent technique : M. Christophe HEITGER

## Sapeurs pompiers :

Chef de centre local :  
Adjudant Thierry MEYER  
Tél : 18

## Paroisse catholique :

M. l'abbé Franck KNORST – Tél : 03 87 98 07 10

## Location de la chambre mortuaire :

s'adresser à la mairie  
- Mise à disposition gratuite pour les familles des défunts de la commune.  
- 60 € pour les familles des communes voisines.

## Groupe scolaire :

Ecole élémentaire : 03 87 02 34 26

Ecole maternelle : 03 87 02 27 41

## Bibliothèque :

Relais 2a rue de l'Eglise  
Ouverture : Lundi de 15 H à 18 H  
Jeudi de 18 H à 21 H  
Tél : 03 87 02 36 35

## Benne à déchets verts :

De mars à novembre  
Mercredi de 11H à 15H30  
Samedi de 11H à 17H

## Déchèterie de Sarreguemines :

### Heures d'ouverture d'été :

Lundi : 9H-12H30 et 13H à 17H  
Mardi au vendredi : 9H à 12H30 et 13H à 18H  
Samedi : 9H à 12H30 et 13H à 18H

### Heures d'ouverture d'hiver :

Lundi : 10H à 12H30 et 13H à 17H  
Mardi au vendredi : 10H à 13H  
Samedi : 10H à 12H30 et 13H à 17H

# Location de la salle socioculturelle

Suite aux diverses améliorations apportées à la salle socioculturelle, le Conseil Municipal, sur le rapport du maire et après délibération, décide de fixer les tarifs de location à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 (hors charges facturées en sus) comme suit :

- Soirée dansante, dîner dansant, soirée spectacle à but lucratif, loto familial ..... 300€
- Fête familiale (baptême, apéritif, lunch, banquet de mariage, anniversaire) et manifestations assimilées (départ à la retraite, retrouvailles d'une classe d'âge) ..... 250€
- Petites manifestations (marché aux puces, expositions, marché de Noël, marches populaires, bal des enfants) et Assemblées générales (hormis associations locales) ..... 200€
- Retrouvailles après funérailles ..... 60€
- Réunions d'information, réunions électorales ..... Gratuité après accord du maire

Pour toute occupation de la salle, les charges sont dues au coût réel sauf pour les associations locales, pour lesquelles la commune prend en charge 50%.

Les associations locales bénéficient :

- une gratuité par an
- une facturation de la 2<sup>e</sup> manifestation à 50%
- une gratuité pour la distribution des brioches de l'amitié

Responsable de la publication : Jean-Marie MEYER

Responsable de la rédaction : Martine STERN

Avec la participation de : Corinne FOUILHAC-GARY, Christophe HEITGER, Martine LETT, Alain MEYER, Yannick MEYER, Michèle PEIFER, Fabien STENGER, Arthur BRANSTETT, Olivier CIGNONI, Yannick HOFFMANN, Simon SCHILLE, Lucien SCHLEGEL, Christian STERN

Crédits photographiques : Adèle HOFFMANN, Lucien HOFFMANN, André JUNG, Gaston KLAM, Romain MEYER, Jean-Marc RISSE, Anne SCHILLE, Jeanne STERN, Ignace MEYER, Antoinette MULLER, les écoles maternelle et primaire.

Couverture : Aquarelles de Raymond VILHEM



# Auberge aux Acacias

**Spécialités poissons**  
En semaine à midi  
Menu du jour 12,00 €

1 rue de Sarreinsming - 57905 ZETTING  
**Tél. 03 87 02 37 23**

Fermeture hebdomadaire : mardi soir et mercredi toute la journée

imprimerie sarregueminoise  
neiter imprimeurs

Imprimerie Sarregueminoise  
Chemin des tuileries  
Route de Nancy  
57211 Sarreguemines  
Tél. 03 87 98 07 37  
Fax 03 87 98 04 95  
imprimerie@sarregueminoise.com

Neiter Imprimeurs  
17 Grand' rue  
57620 Lemberg  
Tél. 03 87 06 41 51  
Fax 03 87 06 83 40  
neiter-imprimeurs@orange.fr

dépliants  
brochures  
entêtes de lettre  
plaquettes  
affiches  
flyers  
édition  
cartes postales  
cartes de visite  
...

*l'impression de vos expressions*



**SGLASER**

MARQUAGE SUR VEHICULE  
SIGNALETIQUE  
MARQUAGE SUR TEXTILE

38 rue de Strasbourg  
F-57410 PETIT-REDERCHING

+33 (0)387 098 321 [www.sg-laser.fr](http://www.sg-laser.fr)



**BEYEL**

FIOULS - HUILES - KÄRCHER

57930 MITTERSHEIM

Tél. 03 87 07 67 23 - Fax 03 87 07 53 41



**TECHNIC MEDICAL**

Fort de ses 30 ans d'expériences, TECHNIC MEDICAL vous accompagne et vous conseille dans l'achat de matériel médical.

Tout pour le maintien à domicile et l'aide dans la vie quotidienne

Couches et alèses  
Table à manger au lit  
Démonte-lit, canne...  
Rehausse WC  
Fauteuil roulant  
Chaise poussee

28, Grand' rue 57905 DIEDING - ZETTING  
Tél 03 87 09 17 97 - Fax 03 87 09 00 66  
technic.medical@free.fr

Vente et Location de lit médicalisé, de fauteuil roulant, de souleve malade...



**JOE'S PIZZA**

Pizzas - Flam's du mardi au dimanche à partir de 18h.  
Week-end : Fondue au Bouillon + Suggestions du Chef  
Salle de 60 places - Baptêmes - Communions - etc...

8 rue de l'Eglise à ZETTING  
**Tél. 03 87 09 63 92**

**Pascal STIEBERT**

Architecte d.p.l.g

142 rue Maréchal Foch  
**57200 SARREGUEMINES**  
**Tél. 03 87 95 74 96**  
Fax 03 87 95 56 70

E-mail : p.stiebertarchitecte@wanadoo.fr

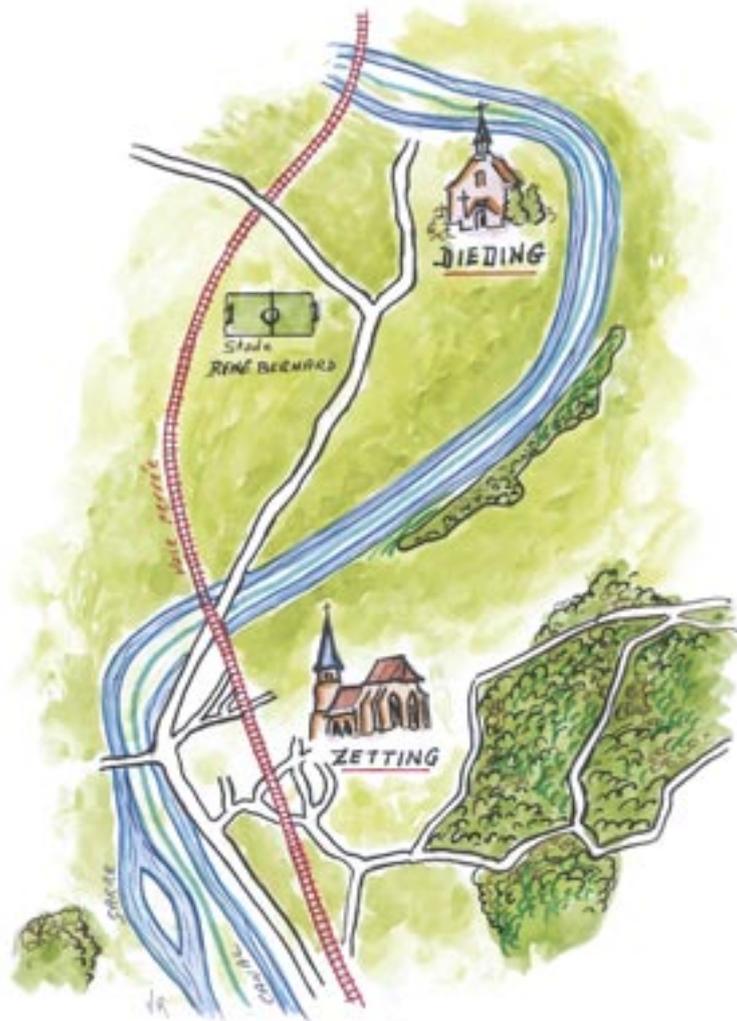


**C.S ELECTRICIEN**

- Electricité générale
- Chauffage électrique • Climatisation
- Tous systèmes de VMC

**DIEDING • ZETTING** **Dépannage**

Tél : 03 87 98 69 19 • 06 72 93 95 33



### Mairie

13 rue de l'Eglise - Tél. 03 87 02 38 68 - Fax 03 87 02 20 29  
E-mail : [mairie.zetting@wanadoo.fr](mailto:mairie.zetting@wanadoo.fr)

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00, sauf le mercredi